

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	RUE VAN LOO	Numéro	751194
Adresse du site	61, rue Chardon Lagache	Hauteur	R+8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de 2 antennes dans la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts présence de Free, Bouygues et Orange		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/04/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 60° et 220°.		
Distance des ouvrants	Ouvrant à 4.40m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+8 27m
Estimation	2G/3G/4G : 60° < 3V/m - 220° < 2V/m 5G (3500) : 60° < 3V/m - 220° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.88m		

### Incidence visuelle

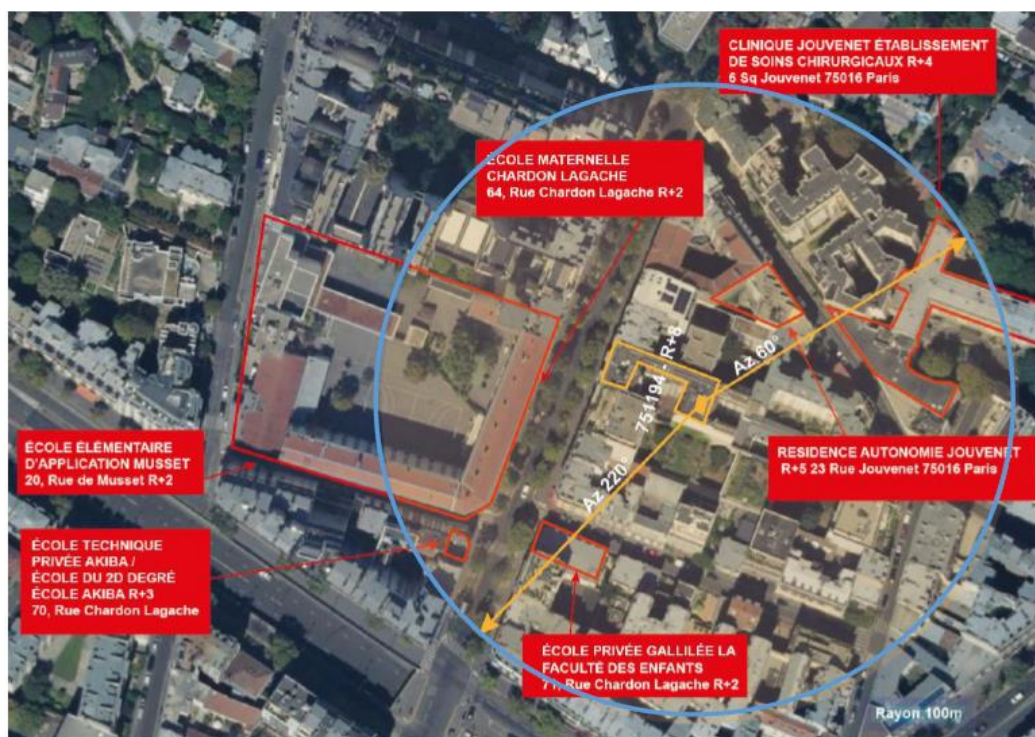
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 60 et 220° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE CHARDON LAGACHE	64 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS	8m	NON	45m	1.01V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION MUSSET	20 RUE DE MUSSET 75016 PARIS	8 m	NON	45m	1.01V/m
ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE AKIBA	70 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS	11m	OUI	75m	0.83V/m
ÉCOLE 2D DEGRÉ GÉNÉRAL PRIVÉE ÉCOLE PRIVÉE AKIBA	70 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS	11m	OUI	75m	0.83V/m
ÉCOLE PRIVÉE GALILÉE LA FACULTÉ DES ENFANTS	71 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS	8m	OUI	68 m	0.83V/m
RESIDENCE AUTONOMIE JOUVENET	23 rue JOUVENET 75016 PARIS	17m	OUI	41m	0.41V/m
CLINIQUE JOUVENET ÉTABLISSEMENT DE SOINS CHIRURGICAUX	6 SQUARE JOUVENET 75016 PARIS	14 m	OUI	60m	0.42V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

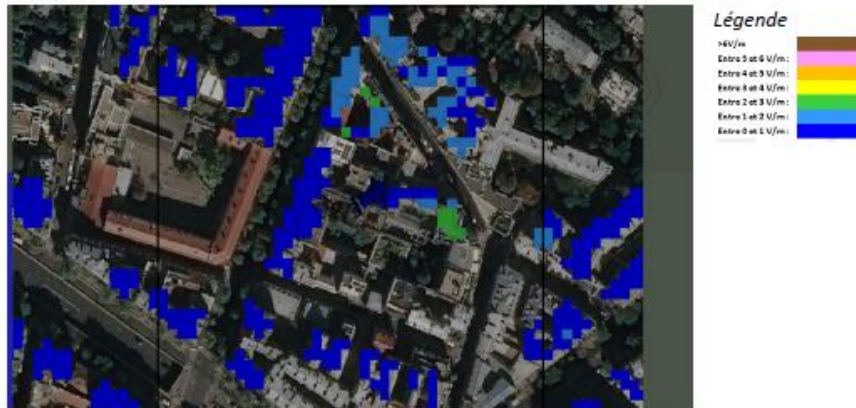
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	23.5 m	29.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

*i.* Azimut 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



*iii.* Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

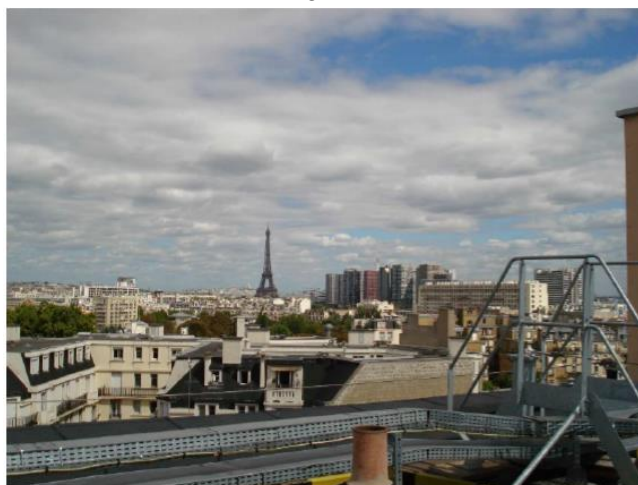


Photos des antennes après travaux



### Vue des Azimuts

60°



220°

